



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/La-Faute-de-M-Peillon-fable-1-Haro-sur-le-tricheur>

« La Faute de M. Peillon », fable (1) : Haro sur le tricheur

- Les journalismes - Leurs critiques et la nôtre - Des politiques, critiques des médias -



Date de mise en ligne : jeudi 11 février 2010

Description :

Comment se détourner des faits et étouffer un débat sous un tombereau de criaileries.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Bref rappel pour ceux qui auraient oublié (et à l'intention de la postérité...) : Vincent Peillon, invité à participer le jeudi 14 janvier à l'émission « A vous de juger » consacrée à Eric Besson, en avait accepté, au moins le matin même, le scénario prévu : un débat entre Besson et Marine Le Pen, puis un débat entre Besson et lui-même. Or, le moment venu, il est absent du plateau, et publie peu avant 21h00 un communiqué qui explique ses raisons. Les dirigeants de France Télévisions s'insurgent, et toute la presse avec eux. Le 15 janvier, Vincent Peillon se rend sur Canal Plus pour « s'expliquer ». Et, comme on peut le lire ici même, [« Le Tribunal du Grand Journal de Canal Plus »](#) juge Vincent Peillon coupable (avec une transcription presque intégrale d procès : pdf en fin d'article)

Pourquoi revenir sur cette « affaire » ? Parce qu'elle est révélatrice de la conception que les éditorialistes et les tenanciers des principaux médias se font de leur indépendance et de leur fonction démocratique.

Autant le dire d'emblée, bien que cette question soit somme toute secondaire, on ne saura jamais exactement quand et dans quelles conditions Vincent Peillon a été mis au courant des modalités du débat. C'est pourtant cette question qui a occupé le devant de la scène médiatique, parce que les commentateurs ont préféré croire que le « piège » dénoncé par Vincent Peillon consistait essentiellement ou exclusivement dans les « règles » proposées (le « déroulé » de l'émission) et les conditions dans lesquelles il les avait acceptées (le jour et l'heure).

Et non contents de se passionner pour la question des circonstances, les mêmes ont accepté d'emblée, alors qu'elle n'est guère au dessus de tout soupçon, la version de France Télévisions. À l'instar d'Yves Thérard qui sous le titre « La dérive de M. Peillon », a enquêté pour *Le Figaro* : « *Les arguments de Vincent Peillon pour expliquer son boycott sont mensongers. Ayant répondu favorablement à l'invitation qui lui avait été adressée en décembre, il en connaissait l'organisation dans les moindres détails depuis dix jours. Il avait même choisi d'affronter Éric Besson en deuxième partie, après Marine Le Pen, et ainsi avoir le mot de la fin.* » (15 janvier 2010). Une fois cette version adoptée, il ne restait plus, pour la quasi-totalité des éditorialistes et chroniqueurs, qu'à savoir si Vincent Peillon était plutôt fourbe, poltron, ou mal élevé, en éludant ainsi à peu de frais, la seule question qui, s'agissant du rôle des médias, mérite d'être débattue : non le débat gouvernemental sur l'identité nationale, mais l'orchestration médiatique de ce « débat ».

C'est pourquoi, avant de revenir sur cette question dans un prochain article, il est hélas nécessaire de procéder à une mise au point sur l'enchaînement des événements, tel que les commentateurs ne l'ont pas présenté, tout occupés qu'ils étaient, au nom de la presse insurgée, à réserver un accueil chaleureux et puissamment argumenté à l'initiative de Vincent Peillon : des invectives et des leçons qui ont valeur de symptôme. Haro sur l'accusé pour étouffer l'accusation.

I. Que les faits soient têtus

« *Les faits sont simples et quoi que puisse faire ou dire M. Peillon, ils sont têtus* », déclarent les dirigeants de France Télévisions dans une « tribune » publiée dans *Le Monde* du 26 janvier, et intitulée « Les confusions de Vincent Peillon ». Mais depuis l'émission du jeudi 14 janvier, quelques documents ont été mis au jour qui contredisent leur version et corroborent au moins sur certains points celle de Vincent Peillon. En laissant de côté le détail des discussions concernant ce que celui-ci savait et à quel moment (et les questions qui relèvent de déclarations invérifiables), voici comment les choses se présentent.

Les deux versions concordent sur un point : Vincent Peillon, contacté en décembre pour un débat sur l'identité nationale, en accepte le principe. Mais, précise-t-il, « *lorsque j'ai été invité, on ne m'a pas dit que le débat serait organisé autour d'Eric Besson.* » La troïka de France Télévisions, dans *Le Monde*, prétend le contraire. Et Vincent Peillon ajoute : « *Je ne savais même pas, d'ailleurs, qui seraient les invités* ».

Le 17 décembre, suivi par une caméra de télévision - vidéo disponible, comme les autres documents évoqués ci-dessous, [sur le blog de l'intéressé](#) - , il apprend en lisant un « indiscret » du *Parisien* que les invités en seront Eric Besson et Marine Le Pen. On le voit faire part de ses réticences à Marielle de Sarnez.

Le 8 janvier, le débat est officialisé, le même jour que l'annonce de la défection d'Eric Besson à un débat prévu le 13 janvier à Liévin, quelques heures après que Marine Le Pen a fait connaître son intention de s'y rendre. Publicité assurée. Invité sur France Info, [Eric Besson déclare](#) : « *J'ai accepté de débattre successivement avec Vincent Peillon puis avec Marine Le Pen* ».

« *Le 9 janvier, je ne sais toujours pas quel sera l'ordre des débats* », prétend Vincent Peillon. Et le même jour on le voit en effet, sur une vidéo diffusée lors du « Grand Journal » de Canal Plus, hésiter à participer au débat, et affirmer à Marielle de Sarnez : « *Je suis emmerdé parce que jeudi, l'émission, je n'arrive pas à prendre de décision. [...] Ils ont eu un débat dans la direction, Arlette Chabot a voulu mettre Marine Le Pen avant. Mais la rédaction...* ».

Précisons par parenthèse, à l'intention des édito-moralistes qui traquent le mensonge et la dissimulation qu'il s'agit vraisemblablement d'une vidéo « volée ». Dans un entretien qu'il nous a accordé (et dont nous publierons l'essentiel dans notre prochain article), Vincent Peillon nous a déclaré : « *Je crois savoir qu'elle a été enregistrée par une caméra du "Petit Journal" de Canal+, qui était présent ce jour-là pour couvrir l'événement [...] Je ne savais pas que les caméras nous enregistraient. J'ai été filmé à mon insu. [...] C'est l'équipe du Grand Journal de Canal+ qui a choisi de la diffuser, sans m'en prévenir ni me demander mon accord auparavant* »...

Mercredi 13 janvier, le SNJ-CGT publie un communiqué qui demande l'annulation du débat. Dernier contact avec Arlette Chabot le matin même de l'émission, jeudi 14 janvier : Chabot confirme le « déroulé » de l'émission, Peillon, sa venue.

Le résumé présenté ici montre que la présentation des « faits têtus » invoqués par les dirigeants de France Télévisions est contredite au moins sur un point. Ils affirment en effet que « **Le 4 janvier**, la place de M. Peillon dans ce que nous appelons le "déroulé" de l'émission a été longuement évoquée avec lui, lors d'une conversation téléphonique. **Il a alors accepté d'intervenir dans le deuxième débat, vers 21 h 45** ». Or le 8 janvier, Eric Besson lui-même déclare sur France Info qu'il débattera d'abord avec M. Peillon.

Et le jour même, le ministre annonce son intention de ne pas se rendre à Liévin, où il était attendu, Marine Le Pen ayant annoncé sa venue. Est-ce à la suite de cette défection qu'Arlette Chabot, flairant le coup médiatique, a changé l'ordre des invités ? Quant à Nathalie Saint-Cricq, elle avait déclaré que « *Vincent Peillon **préférerait passer en second** de manière à entendre au préalable le duel Besson-Le Pen* » Dans la « tribune » de la rédaction de France Télévisions, il « *a accepté* » - plus de trace donc, de cette « préférence », qui laissait penser à une initiative en ce sens du député européen. Ajoutons que dans l'entretien déjà mentionné, Vincent Peillon nie avoir manifesté cette « préférence », et ajoute : « *Connaissez-vous beaucoup d'hommes politiques qui choisiraient de leur propre fait de troquer un débat de prime-time - où les arguments rencontrent une plus large audience - pour une seconde partie de soirée ?* ».

La « tribune » du *Monde* fustigeait Vincent Peillon et « *ses versions [qui] divergent tellement que l'on ne sait plus quel mensonge il faut retenir* ». Heureusement pour nos tribuns, les édito-moralistes qui ont déploré à grands cris les

vilénies et les mensonges de Vincent Peillon se sont bien gardés de se pencher sur l'étrange version d'Arlette Chabot et de ses supérieurs (apparemment tenus au courant jour après jour...).

On n'en saura sans doute jamais plus. Les événements et, plus important, l'objet de la controverse ont été immédiatement étouffés par les criaileries, comme le montre ce petit florilège de la virulente riposte des éditorialistes associés.

II. « Que l'insulte soit bannie... »

C'est le sage Jean-Michel Apathie, qui, sur son blog, le 25 janvier, déplorant l'accusation de « *servilité* » émise par Peillon à l'encontre de certains dirigeants de France Télévisions dans une « *interview nauséabonde* » au Monde - « *un adjectif [sic] d'une violence pratiquement insupportable dans le débat public* » -, avait imploré : « *Rien ne sera jamais parfait, tout pourra toujours être critiqué. Mais qu'au moins que [re-sic] l'insulte soit bannie de la discussion et que la dignité des personnes soit respectée* . »

On n'écoute jamais assez Jean-Michel Apathie... Et lui-même, s'il s'écoute parfois parler, a manifestement du mal à s'entendre. Le titre de son premier billet consacré à « l'affaire Peillon » ? « *Haïti dans le drame, Peillon dans la bassesse* ».

Quant à ses confrères, qu'on en juge [\[1\]](#)...

- ▶ **Voyou** - La rédactrice en chef de l'émission, Nathalie Saint-Cricq, avait évoqué les « *méthodes de voyou* » de Peillon. Le mot a tellement séduit Christian Bachelier que, dans *L'Indépendant*, il intitule son éditorial : « *Voyou* ». Et après avoir narré la faute de M. Peillon, il insiste : « *Voilà bien qui justifie l'expression "méthodes de voyou"* ». Son collègue de *La Charente Libre* fait chorus : « *Des "méthodes de voyou" dit France 2. Et la chaîne n'a pas tort* ».
- ▶ **Fourbe** - « **Duplicité consternante** », tranche Jacques Camus dans *La République du Centre*. Christian Bachelier estime pour sa part que « *vraiment, il est difficile de faire pire dans la duplicité* ». Puis il revient en conclusion sur [le rassemblement de Dijon](#) : Ségolène Royal avait alors tenté, « *de mettre l'accent, sans grand succès, sur la fourberie de Peillon (...)* Aujourd'hui, les faits lui donnent raison ».
- ▶ **Trouillard** - « *En désertant le débat, il présente de lui-même et du PS une image poltronne* » (*Ouest-France*). « *Vincent Peillon donne surtout le sentiment d'avoir fui le débat* » (*Sud-Ouest*). « *Le combat politique ne s'honore pas de l'abandon de poste* » (*Le Journal de la Haute-Marne*). « **Dérobade** », s'exclame Patrick Fluckiger dans *L'Alsace*. « **Insultante dérobade** », complète Jacques Camus, dans un éditorial qui s'ouvre par cette spirituelle saillie : « **Courage, Peillon !** ».
- ▶ **Complice** : *Ouest-France* titre : « *Peillon le piégeur piégé, fait le jeu d'Eric Besson* ». Patrick Fluckiger considère qu'« *en désertant le plateau, [il a] laissé le champ libre à la droite et à l'extrême droite qu'il affirme vouloir combattre* ».
- ▶ **Terroriste** - (qui pratique la Terreur) « *Il a demandé des têtes au bout des piques [...] comme au bon vieux temps du stalinisme triomphant* » (*La Charente Libre*). « **Le coupeur de tête** », c'est d'ailleurs le titre de l'éditorial de Jacques Camus, qui possède les mêmes références qu'Alain Duhamel : « *Comme Paul Quilès qui, en 1982 au congrès de Valence...* », et tranche, avec de mystérieux guillemets : « **Démarche "totalitariste"** ».

- ▶ **Minable** - « *Maurice Clavel de pacotille [...] petit Saint-Just* » (La Charente Libre). « *Saint-Just aux petits pieds* », précise Yves Thréard dans *Le Figaro*. « *Quel manque de panache !* », s'exclame Hervé Chabaud, héros de *L'Union/L'Ardennais*. « *Manoeuvre minable* », commente sur son blog le respectueux Jean-Michel Apathie, et qui, poursuit-il, n'établit « *rien d'autre que l'aigreur d'esprit et la bassesse de caractère de ceux qui s'y livrent* ».
- ▶ **Inconnu** - « *Tous ceux qui n'avaient jamais entendu parler de Vincent Peillon - ils sont nombreux* », selon l'estimation d'Yves Thréard dans *Le Figaro*. Il est « *par ailleurs fâché avec les électeurs* », précise l'éditorialiste de *Sud-Ouest*.
- ▶ **Mauvais philosophe** - « *Autoproclamé philosophe du PS, Vincent Peillon s'applique bien mal à lui-même les principes de la philosophie* » (Sud-Ouest). « *L'agrégé de philosophie qu'il est devrait relire Platon* », conseille Yves Thréard : « *Il réapprendrait les vertus de la sagesse et de la justesse, de la raison et de la vérité* ».
- ▶ **Sectaire** - « *N'est-ce pas plutôt lui qui est atteint du virus de l'intolérance et du sectarisme en demandant la tête - "la démission" - d'Arlette Chabot* » ? (Yves Thréard). Quant à Jean-Michel Apathie, il juge (sur son blog, le 25 janvier) que Vincent Peillon « *devient le héros d'une pensée sectaire et dangereuse* . *Qu'il lise donc, dans une certaine presse ou sur Internet, les arguments de ceux qui le soutiennent* ». Des arguments ? Sur Internet ? Jean-Michel voulait sans doute dire : des ragots, des calomnies, des injures.
- ▶ **Tout cela à la fois** - Certains ne parviennent pas à choisir, comme Philippe Gavi, sur le blog de Renaud Revel, le 18 janvier : « *Voilà un type chafouin, un sacré menteur, grossier, arrogant, manipulateur, cynique, méprisant qui a oublié la première règle de politesse [...] : on ne fait pas attendre le public ; ou alors il faut des motifs graves, Johnny par exemple* ». Ou Yves Thréard : Vincent Peillon « *passé au choix pour un pleutre ou un piètre tacticien , un indélicat ou un mauvais joueur , un élu indigne ou en mal de publicité...* ». Mais en effet, pourquoi choisir ? « ... Et, peut-être, continue-t-il, pour tout cela en même temps ».

Bref, « **Vincent Peillon fait pschitt !** », selon le titre de l'éditorial de Bruno Dive dans *Sud-Ouest*. Et les éditorialistes font « boum ». A tel point que même l'un d'entre eux l'a remarqué : « **Peillon éreinté par les éditorialistes** » (*Sud Ouest*, 17 janvier) : « *"Dérobade", "manque de panache", "indignité", "abandon de poste" : les éditoriaux parus hier n'ont pas de mots assez durs pour critiquer le faux bond du socialiste Vincent Peillon...* »

Un « faux bond » tellement injustifiable qu'il ne vaut pas la peine de discuter, non les motifs tactiques, mais la cible : la contribution du service public à un débat gouvernemental.

III. Que les arguments fusent !

En effet, si, bravant l'avalanche des attaques personnelles et des propos insultants, on se penche sur les arguments, il en reste si peu qu'il est possible de les synthétiser en deux maximes inconsistantes, et surtout hors-sujet. Mais répétées en boucle, sur tous les tons et sous toutes les formes, elles ont réduit le temps médiatique consacré à traiter du problème médiatique « de fond » à presque rien.

- ▶ **Maxime n°1 : Ce n'est pas beau de mentir**

... Du moins aux maîtres des cérémonies télévisuelles et, plus généralement sans doute aux grands journalistes.

L'« argument » a été formulé avec la plus grande clarté par Jean-Michel Apathie au Grand Journal : « *Le mensonge et la dissimulation dans le débat public ne peuvent pas avoir leur place* ». Redisons ici [ce que nous avons écrit à ce propos](#) : « *Rien ne tient dans cet argumentaire : ni la confusion entre discussions privées entre un journaliste et un invité sur le déroulement d'une émission et le "débat public", ni cette vision opportune d'un débat public purgé de tout "mensonge" et toute "dissimulation"* ».

La morale a bon dos quand elle est élastique. Tel président de la République déclare, par exemple qu'« *il n'y a plus de paradis fiscaux* » : c'est tellement peu tolérable que [nos grands intervieweurs savent fort bien le tolérer](#). Telle sommité du journalisme - Patrick Poivre d'Arvor - « filme » une fausse interview (de Fidel Castro), c'est tellement peu pardonnable que TF1 s'empresse de lui pardonner. Qu'une vidéo montrant Vincent Peillon en conversation avec Marielle de Sarnez soit filmée, plus ou moins à son insu, et diffusée sans son consentement, cela fait partie des ficelles du métier. Mais quand Pierre Carles filme en « caméra cachée » nos très grands journalistes, curieusement, la condamnation moralisante est quasiment unanime.

Ce n'est pas beau de mentir... à de grands journalistes. Qui d'ailleurs ne dissimulent jamais : ni les véritables motifs des annulations de dernière minute ou les changements d'invité ni les compositions de plateau discrétionnaires, ni les interventions imprévues [2], ni les raisons pour lesquels ils choisissent un débat plutôt qu'un autre et l'organisent ainsi et pas autrement. Un exemple, pris au hasard ? Le « débat » sur « identité nationale » et son orchestration sur France Télévisions !

► Maxime n°2 : Les absents ont toujours tort

Éditorialistes ou conseillers en communication ? Nouveau recueil de propos inspirés :

- « *Lorsqu'on veut faire un coup médiatique qui a de la gueule, on peaufine ses arguments, **on descend dans l'arène le courage au front, on s'indigne, on dénonce et on s'en va.*** » (Hervé Chabaud, *L'Union*)

- « *Les absents ont toujours tort. Et quand l'absence est préméditée, elle devient faute inexcusable. Vincent Peillon a beau dire ce qu'il veut, il aurait dû le dire devant la caméra.* » (Patrice Chabanet, *Le Journal de la Haute-Marne*).

- « *La grande faute de Peillon est bien de n'être pas allé lui-même sur la télévision publique. [...] Il aurait pu argumenter. Prendre le public à témoin. Dire ce qu'il avait sur le coeur. Et dans les tripes. Bref, expliquer son refus de débattre. **C'était déjà d'une certaine manière, y participer*** », conclut François Martin, dans le *Midi libre*, comme pour montrer qu'il n'a vraiment rien compris au « débat ». Mais l'essentiel est de « participer ».

- « *Il aurait mieux valu, pour la cause qu'il défend, que M. Peillon aille au feu, dise ce qu'il avait à dire, dénonce le voyeurisme d'un tel face-à-face en prime time. Quitte à abandonner le plateau avec fracas pour marquer sa colère ! Au moins, il aurait été là, **respectueux d'un exercice télévisuel difficile et opiniâtre** sur lequel on peut toujours apposer sa marque et faire la preuve de son talent. La fuite, en revanche, n'est jamais une solution. Le vide encore moins.* » (Olivier Picard, *Les Nouvelles d'Alsace*).

Qu'importe le débat, pourvu qu'on ait l'ivresse. Qu'importe le dispositif ou le déroulé de l'émission, le contexte ou le thème du débat, il fallait y participer. Pourquoi ? Parce que. Curieux acharnement à prescrire de participer à un débat « *quitte à abandonner le plateau* ». Quoi que Peillon ou un autre ait eu à dire, « *il aurait dû le dire devant la caméra* ». On n'est pas plus explicite. Pourquoi ? Parce que.

Parce que, somme toute, les « grands » journalistes - et non *les* journalistes, souvent placés devant le fait accompli... - doivent garder le monopole du cadrage et de l'encadrement du débat public, quitte à épouser l'ordre du jour du gouvernement, que ce soit pour lui complaire ou pour d'autres motifs . Nous y reviendrons.

À suivre, donc...

Henri Maler et Olivier Poche

[1] Sauf mention contraire, les citations sont toutes extraites des journaux du lendemain ou du surlendemain de l'émission « À vous de juger »

[2] Comme a pu le vérifier Vincent Peillon confronté à Arlette Chabot sur Canal Plus et à Patrice Duhamel sur France Inter sans en avoir été informé auparavant.